

DISPOSITIF DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET DE RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

1. RECUEIL DU SIGNALEMENT

PORTAIL ÉTUDIANT
 Formulaire de signalement - étudiant·es

SITE INTERNET
 Formulaire de signalement - personnels

Signalement reçu par la cellule d'écoute

2. ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT

TRAITEMENT DU SIGNALEMENT
 Premier examen par la personne coordinatrice

ORIENTATION / PRISE EN CHARGE
 Accompagnement psychologique, médical, ou médiation
 entre les parties - possible dès le premier examen
 Peut se poursuivre en parallèle

ENTRETIEN CONFIDENTIEL
 Avec le binôme de la cellule,
 selon la nature du signalement

ANALYSE, ORIENTATION ET PRÉCONISATIONS
 Concertation du binôme d'écoute
 Orientation vers acteurs extérieurs
 Rapport et préconisations

3. DÉCISION ET SUIVI

TRANSMISSION À LA PRÉSIDENTE
 Envoi du dossier et des préconisations
 (si accord du/de la signalant·e)

DÉCISION
 Décision de la présidence sur les suites données au signalement

SUIVI
 Information régulière du/de la signalant·e - bilan annuel par la mission égalité

CONTACTS

mission.egalite@inalco.fr
 mission-prevention@inalco.fr
 mission.racisme@inalco.fr

